

Réseau des GRETA de l'académie de Versailles

BREVET PROFESSIONNEL COIFFURE - PARCOURS FORMATION ET VAE

GRETA de l'Essonne (91)

Collège le Village - Evry (91)

OBJECTIFS

Préparer et présenter l'épreuve Management et Gestion d'un salon de coiffure (U42) du BP Coiffure

Préparer et présenter les blocs de compétences 01 à 05 du BP Coiffure en VAE (Gestion de l'entreprise vente et conseil, coiffure événementielle, coupe homme, modification durable de la forme et couleur, coupe, coiffage).

CONTENU

Phase formation : Bloc 06 (U42) - Management et gestion d'un salon de coiffure : 120 heures

- Collecter, sélectionner et traiter les informations
- Encadrer une équipe
- Participer à la gestion de l'entreprise
- Contrôler et assurer le suivi de la maintenance
- Assurer la gestion comptable et financière
- Gérer les produits et les matériels
- Evaluer le travail du personnel

Phase VAE : Blocs 01 à 05 - 15 heures

- Accompagnement dans la réalisation du livret 2 en collectif et en individuel

POURSUITE D'ACTIVITÉS

Secteurs d'activités :

Le titulaire du Brevet Professionnel Coiffure, peut exercer son activité comme employeur ou salarié dans les salons ou entreprises de coiffure, dans les entreprises de production ou de distribution de produits capillaires, dans les établissements sanitaires et sociaux (hôpital, maison de retraite, maison de convalescence...).

Il peut gérer sa propre entreprise, être coiffeur indépendant, à domicile.

Il peut occuper un poste de chef d'entreprise, directeur technique 'manager', chef de bac, coiffeur, animateur ou responsable technique, conseiller professionnel.

Au titre de la loi du 5 juillet 1996 qui modifie la loi n° 46-1173 du 23 mai 1946 portant réglementation des conditions d'accès à la profession de coiffeur, il peut exercer le contrôle effectif et permanent de toute entreprise ou établissement de coiffure.

Type d'emplois accessibles :

Coiffeur, artisan-coiffeur,

TAUX DE RÉUSSITE

100% de réussite sur la session précédente

PUBLICS

- Demandeur d'emploi
- Individuel
- Compte Personnel de Formation

DURÉE

De 135 h, dont 350 h en entreprise

DATES

Date de début : 11 mars 2024

Date de fin : 27 septembre 2024

PRÉ-REQUIS

Niveau 3 (ex V)

CAP Coiffure ou 2 ans d'expérience dans la coiffure. Les personnes ayant une expérience de plus d'un an à l'étranger sont également admissibles (après positionnement)

Pour postuler, envoyer Cv et lettre de motivation

NIVEAU DE SORTIE

Niveau 4 (ex IV)

VALIDATION

- Attestation de fin de formation
- Attestation de compétences
- Diplôme / unité de diplôme
BP COIFFURE

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- Autonomie assistée possible
- Cours du jour
- Formation de groupe
- Parcours modulaire de formation

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

Les candidats présentent leur recevabilité au BP Coiffure avant d'intégrer la formation. Afin de se faire accompagner dans la démarche du Livret 1 et sécuriser leur parcours, les candidats sont invités à prendre rendez-vous au Centre Conseil VAE avant de s'inscrire en formation :

centre-conseil-vae91@infovae-idf.com et au 01 60 77 50 24.

Les candidats ayant déjà présenté le BP Coiffure en VAE et ayant échoué à l'épreuve U42, peuvent bénéficier d'un financement uniquement sur ce bloc de compétence sur cette formation (hors phase VAE). Pour en bénéficier, merci de nous envoyer votre attestation de réussite.

[Conditions générales de vente consultables ici](#)

"En cas de force majeure, le GRETA pourrait être amené à réaliser la formation à distance, sur les modules permettant d'être réalisés selon cette modalité"

COÛT

BLOC 6 : 1600 euros - VAE : 800 euros / Total : 2.400 euros

FINANCEMENT

- Auto-financement
- Chéquiers V.A.E.
- Région Ile-de-France
- Entreprise et OPCO

DOMAINES PROFESSIONNELS

- Services commerces proximité

CONTACT

Gret de l'Essonne

01 64 90 91 91

candidatures@greta-essonne.fr

RÉFÉRENT HANDICAP

Catherine BENSOUSSAN

greta.essonne@ac-versailles.fr

ACCESSIBILITÉ HANDICAP

Accessibilité aux personnes en situation de Handicap

Locaux accessibles aux personnes à mobilité réduite